

Le régime syrien mis en cause dans la mort de journalistes étrangers à Homs en 2012

Des documents, dont « Le Monde » a eu connaissance, étayent la thèse d'une exécution planifiée par le régime syrien de la journaliste américaine Marie Colvin, du photographe français Rémi Ochlik et du journaliste français Gilles Jacquier.

LE MONDE | 09.04.2018 à 18h32 • Mis à jour le 09.04.2018 à 21h32 | Par Gilles Paris ([/journaliste/gilles-paris/](#)) (Washington, correspondant)



Manifestation à Ankara après la mort des journalistes Marie Colvin et Rémi Ochlik, le 24 février 2012. ADEM ALTAN / AFP

Bachar Al-Assad n'en a pas fini avec Marie Colvin, la journaliste de guerre américaine tuée dans des bombardements à Homs, le 22 février 2012, au début de la guerre civile, en même temps que le photographe français Rémi Ochlik. En juillet 2016, le responsable syrien avait réagi au dépôt d'une plainte à Washington par la famille de la journaliste, qui dénonce un assassinat, en assurant que « *les forces armées ne savaient pas* » où Marie Colvin se trouvait au moment des bombardements, ajoutant que cette dernière, entrée clandestinement en Syrie, était, selon lui, « *responsable de sa mort* ».

En refusant de répondre à la procédure américaine, le régime syrien a, cependant, ouvert la voie à un jugement par défaut, au civil. Cela a donné l'occasion à la sœur de la journaliste, Cat Colvin, appuyée par l'organisation de défense des droits Center for Justice and Accountability (CJA), de rendre publics, lundi 9 avril, les éléments que *Le Monde* a pu consulter et qui étayent la thèse d'une exécution planifiée.

L'accusation repose en partie sur des documents remis par un transfuge, qui détaillent les mesures prises par le régime dès les premiers mois d'un soulèvement essentiellement populaire, son obsession par rapport au travail de la presse citoyenne qui se met en place dans les zones entrées en rébellion et tout ce qui peut « *ternir l'image de la Syrie* ». Les services de sécurité sont invités à « *prendre toutes les mesures nécessaires* » en la matière.

Identifiés dès l'aéroport de Beyrouth

Ces documents mettent aussi en évidence la création d'une cellule de crise au sein des services de renseignement, qui supervise la répression et la militarisation souhaitées par Damas. Cette commission placée sous l'autorité directe du président syrien joue un rôle de premier plan à Homs.

La thèse de l'accusation s'appuie surtout sur le récit d'un ancien membre des services de

renseignement qui a fait défection, témoin des opérations qui ont conduit à la mort des deux journalistes. Pour des raisons de sécurité, ce Syrien apparaît sous le pseudonyme d'« Ulysses » dans les documents présentés au juge de Washington saisi du dossier, qui dispose, lui, de sa véritable identité. Son témoignage, particulièrement détaillé, met en avant la volonté du régime de réduire au silence par tous les moyens possibles les journalistes étrangers présents dans les zones rebelles et donne les noms des responsables en première ligne à Homs, dont celui d'un général, Rafiq Shahadah.

Il raconte l'identification des journalistes dès leur arrivée à l'aéroport de Beyrouth, au Liban, à la fin de 2011, grâce à des réseaux d'informateurs. Puis leur traque à distance, également avec le concours d'informateurs infiltrés, dans le quartier de Homs pilonné par le régime et défendu par des miliciens de l'Armée syrienne libre.

Une voiture en remerciement

Contrairement à ce qu'a affirmé Bachar Al-Assad en 2016, l'armée syrienne sait avec précision, selon le transfuge, que les journalistes sont réfugiés, le 22 février, dans le centre de presse créé par les rebelles. « Ulysses » précise que les services de renseignement déployés autour du quartier disposent de moyens techniques pour repérer en temps réel les communications par satellite passées par les journalistes. C'est sur la base de ces transmissions que l'armée déclenche un bombardement ciblé sur le bâtiment en question.

Lire la déclaration complète d'Ulysses (en anglais) :

« Ulysses » fait également état de la célébration à laquelle l'annonce de la mort de la journaliste américaine, sur la base d'interceptions d'échanges téléphoniques entre rebelles, donne lieu au quartier général de Rafiq Shahadah, qui la qualifie de « *chienne* ». Selon le transfuge, le chef du réseau d'informateurs, Khaled Al-Fares, membre d'une milice prorégime, recevra une voiture en remerciement de ses services.

Le témoignage d'« Ulysses » ne se limite d'ailleurs pas au bombardement meurtrier du 22 février. Il revient également sur la mort d'un autre journaliste français, Gilles Jacquier, tué également à Homs, probablement par un tir de mortier, le mois précédent, le 11 janvier. Selon le transfuge, le correspondant de guerre de France 2, qui se trouvait dans la ville sous escorte du régime, dans une partie restée sous le contrôle de ce dernier, a été victime d'un guet-apens organisé par un milicien également prorégime, identifié sous le nom de Wael Al-Salamah.

« Etablir les faits »

Cat Colvin, qui se dit déçue par le manque de soutien des autorités américaines dans la lutte qui l'anime depuis six ans, espère que la justice américaine permettra d'infliger une défaite au régime de Bachar Al-Assad. Elle se dit soucieuse de rapporter « *tout ce [qu'elle a] pu ressentir* » face « *aux souffrances du peuple syrien* ».

Scott Gilmore, le conseiller juridique du CJA, espère que le jugement, attendu avant la fin de l'année, permettra « *d'établir les faits et de continuer ainsi l'œuvre de Marie Colvin* ». Une éventuelle condamnation à des millions de dollars de dommages et intérêts n'aurait, selon lui, rien de symbolique, puisque des biens du régime à l'étranger pourraient être alors saisis.